



Agenda Octobre 2023

Semaine bleue

- **Lundi 7 octobre – salle Aragon**
 - De 14h à 17h : *scrabble*
 - À 19h : *concert de variété française avec l'artiste Lionel Marquise*
- **Mardi 8 octobre – salle Aragon**
 - De 14h à 17h : *relaxation, massage, esthétique*

- **19 octobre – Marche du patrimoine dans le cadre d'octobre rose – en collaboration avec l'ASPM.**

RDV à 9h00 à la salle Lohberger
Une urne sera à votre disposition pour faire un don à la Ligue contre le Cancer

- **12 et 13 octobre** : 8^{ème} salon des arts manuels – complexe sportif - de 10h à 18h – 100 exposants – entrée gratuite
- **15 octobre** : Conférence le Canada – 19h30 – Salle Aragon
- **Du 19 octobre au 3 novembre** : Vacances de la Toussaint
- **Du 21 au 31 octobre** : ALSH de Toussaint – **inscriptions du 30 septembre au 11 octobre sur portail famille**
- **1^{er}, 15 et 29 octobre** : Derniers ramassages des déchets verts

Chères Maingéaises, Chers Maingéois,

Edito du Maire

Après de nombreuses semaines, nous avons enfin un gouvernement au commandement du pays. La situation politique et économique tendue de notre pays va exiger des choix et des arbitrages qui risquent de nous impacter dans notre quotidien : réduction des dépenses publiques, hausses d'impôts et de la fiscalité sur les entreprises. Cela nous impose la plus grande vigilance pour la gestion des deniers publics d'autant plus que nous avons le projet ambitieux de rénovation de notre complexe sportif et de la salle Aragon. Cela nécessite de nombreuses études afin de faire les bons choix. Nous sommes aidés en cela par les services de Valenciennes Métropole. Ce projet aura un coût certain et je m'attache à trouver le maximum d'aides afin qu'il pèse le moins possible sur nos finances.

De nombreuses animations auront lieu en octobre : conférence, salon des arts manuels, semaine bleue, marche d'octobre rose, ... Je vous invite à y participer massivement.

Bonne lecture à toutes et tous !



SALLE ARAGON - MAING

LUNDI 7 OCTOBRE

DE 14H A 17H SCRABBLE AVEC MONIQUE
AMICALE LAÏQUE

À 19H CONCERT DE LIONEL MARQUISE
VARIÉTÉ FRANÇAISE

MARDI 8 OCTOBRE

DE 14H A 17H MASSAGE MAINS ET VISAGE
LAURA DE ALD BEAUTY

MANUCURE BEAUTE DES MAINS
MUMIAH ESTHETIQUE & BIEN ETRE



Je m'inscris

Ré-inscription pour le cadeau de la fête des mères

Si vous êtes inscrite depuis 5 ans, il est temps de vous réinscrire pour pouvoir bénéficier de votre cadeau en 2025...

Rien de plus simple, vous rendre en mairie avec livret de famille et un justificatif de domicile ou procéder à votre réinscription en ligne via le site de la commune www.maing.fr

CONCERT DE VARIÉTÉ FRANÇAISE

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE BLEUE



LUNDI 7 OCTOBRE 2024

19H00 - SALLE ARAGON

rue Joliot Curie à MAING

ouverture des portes à 18h30

Grands Reportages DECOUVERTES
<http://decouvertesinfos.free.fr>

Le Canada



réalisé et présenté par Maurice André

EVASION CULTURELLE

La Commune de MAING vous propose

MARDI 15 OCTOBRE 2024 - salle Aragon - 19h30

PROJECTION ET DEBAT EN PRESENCE DU REALISATEUR
ENTREE GRATUITE

SALON DES Arts Manuels

8^{ème} édition

En un tour de Maing

10h - 18h
entrée gratuite



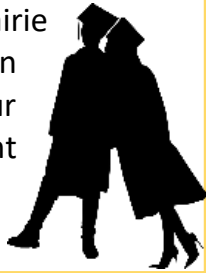
ORGANISÉ PAR LA VILLE DE MAING

12 ET 13 OCTOBRE 2024

COMPLEXE SPORTIF RUE JOLIOT CURIE A MAING

Inscription pour les récompenses du 11 novembre RAPPEL- RAPPEL- RAPPEL- RAPPEL- RAPPEL- RAPPEL

Chaque jeune ayant obtenu un diplôme en 2024 (brevet des collèges, CAP, BEP, Bac général, technologique ou professionnel) est invité à venir s'inscrire à l'accueil de la mairie **jusqu'au 5 octobre** muni de son diplôme ou du relevé de notes (pour les mineurs présence d'un parent obligatoire).



OUVERTURE DU CIMETIERE POUR LA TOUSSAINT 2024

Le cimetière sera **ouvert aux voitures** :



- Le vendredi 11 octobre de 8H30 à 17H00
- La semaine du lundi 14 au vendredi 18 octobre de 8H30 à 17H00
- La semaine du lundi 21 au vendredi 25 octobre de 8H30 à 17H00
- Les samedis 12, 19 et 26 octobre de 8H30 à 12H00

Le cimetière sera **interdit aux voitures** :

- Les dimanches 13, 20 et 27 octobre
- Les jeudi 31 octobre et vendredi 1^{er} novembre



AVIS AUX PROPRIETAIRES DE BIENS LOCATIFS

DÉCLARATION DE MISE EN LOCATION – VILLE DE MAING



À partir du 1^{er} novembre 2024, la ville de MAING a mis en place le dispositif de **Déclaration de Mise en Location** sur **tout le territoire de la commune**.

Concrètement, chaque bailleur du secteur privé devra, **dans les 15 jours à partir de la date de signature du bail**, le déclarer en mairie et remettre une copie du récépissé au locataire.

Informations pratiques

- La déclaration doit être envoyée en mairie par mail ou par courrier : permisdelouer@maing.fr.
- Pour plus d'infos : accueil de la mairie - 03 27 24 46 39

Qu'est-ce que l'obligation de déclaration de mise en location d'un logement ?

Tout propriétaire d'un logement locatif, situé dans les périmètres soumis à ce dispositif, doit réaliser une déclaration en mairie dans un délai de 15 jours suivant la conclusion du contrat de location.

Cette déclaration doit être faite :

- Pour tout logement loué en « meublé » ou « non meublé » à titre de résidence principale lors de la première mise en location et à chaque nouvelle mise en location lorsqu'il y a un changement de locataire.
- Pour les logements déjà loués à la date du 1^{er} novembre 2024, la déclaration sera à faire lors du changement de locataire. Pas de déclaration à faire pour le moment.

Les propriétaires bailleurs, ou leurs mandataires, sont invités à compléter un dossier et à le transmettre au service urbanisme de la mairie.

Le dossier doit comprendre :

- Le formulaire de déclaration complété et signé, que vous pouvez télécharger sur le site de la commune ou retirer en mairie
- La copie des diagnostics techniques suivants : amiante, plomb (CREP), diagnostic de performance énergétique (DPE), état de l'installation intérieure « gaz » et état de l'installation intérieure « électricité ».

Une visite du logement pourra être demandée.

Attention : Si une mise en location est faite sans déclaration, les propriétaires bailleurs s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 5.000 €.

Mot de l'opposition

Nous sommes déjà en automne, l'hiver bientôt là ; pensez à vous faire vacciner. Si ce n'est pour vous protéger de la grippe, du covid ou même de la coqueluche, ce sera pour protéger votre entourage et les personnes sensibles. Pour les personnes vulnérables et de plus de 65 ans vous devriez avoir reçu un bon de prise en charge de l'Assurance Maladie.

Mot de la majorité

Octobre rose est le mois de sensibilisation et de dépistage du cancer du sein qui touche aujourd'hui 1 femme sur 8 ! À partir de 50 ans, faites-vous dépister tous les deux ans : vous vous en remercieriez !
Un dépistage précoce, ce sont des chances de guérison accrues. Au moindre doute, consultez un professionnel de santé. N'attendez pas !